

RSE
Caisses
d'Épargne
2015

LA DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES



Les Caisses d'Épargne ont réalisé en 2015 pour plus de 900 millions d'euros d'achats. Elles s'attachent à développer des démarches d'achats responsables avec plusieurs objectifs : **soutenir le développement économique des territoires, valoriser les pratiques durables de leurs fournisseurs et réduire l'empreinte environnementale.**

900
millions d'euros
de dépenses

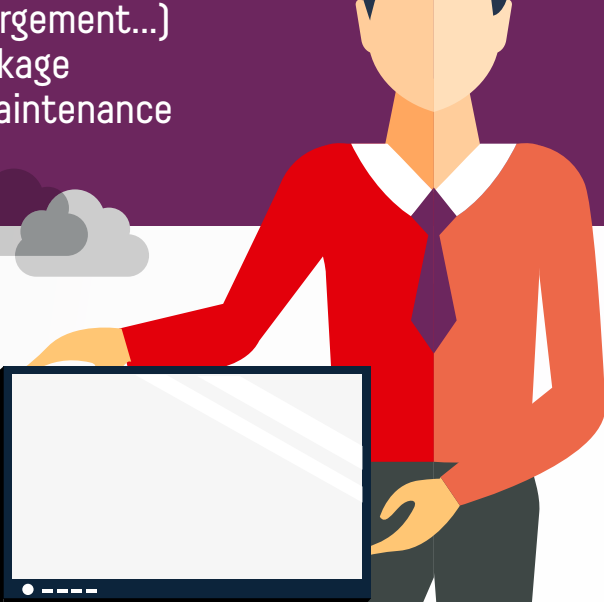
QU'EST-CE QUE LES CAISSES D'ÉPARGNE ACHÈTENT ?

Les achats technologiques



Informatique

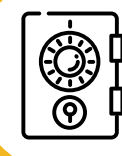
- Ordinateurs
- Imprimantes
- Consommables
- Logiciels
- Prestations informatiques (assistance technique, hébergement...)
- Stockage et maintenance



Télécoms

- Réseau
- Maintenance, support et services
- Services télécoms clients

Les achats bancaires et immobiliers



Sécurité

- Transports de fonds
- Gardiennage
- Equipement sécurité
- Télésurveillance



Moyens de Paiement & Production Bancaire

- Automates et maintenance
- Traitement des moyens de paiement
- Chéquiers et cartes



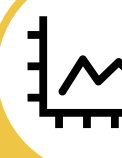
Équipement & Travaux Immobiliers

- Rénovation de sièges ou d'agences
- Construction
- Démarches HQE



Prestations Intellectuelles

- Audit
- Conseil
- Cabinet de Recrutement
- Formation



Prestations immatérielles

- Assurances
- Documentation
- Recouvrement des créances



Marketing et communication

- Agences de communication
- Salons, stands, événements
- Achats d'espaces publicitaires
- Marketing relationnel



Courrier & Editique Industrielle

- Traitement du courrier
- Affranchissement
- Editique industrielle
- Prestations de Logistique



Services Généraux

- Hébergements - Restauration
- Déplacements
- Véhicules
- Archivage
- Mobilier & Signalétique

QUI SONT LES FOURNISSEURS DES CAISSES D'ÉPARGNE ?

Des entreprises locales

95 %
des achats sont réalisés auprès de fournisseurs implantés en France

66 %
de fournisseurs locaux*

12 900
fournisseurs TPE / PME, ce qui représente 86 % des fournisseurs des Caisses d'Épargne, pour un montant d'achats de près de 300 M€

« **Recourir à des fournisseurs locaux, c'est une manière :**

- de soutenir le développement économique des territoires ;
- de créer ou maintenir des emplois en région ;
- de diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux achats, en limitant les kilomètres parcourus. »

1 379

fournisseurs ETI, ce qui représente 9 % des fournisseurs, pour un montant d'achats de près de 215 M€

Des entreprises d'utilité sociale

5,5 M€ TTC
d'achats au secteur du travail protégé et adapté, soit 192 équivalents temps plein (ETP)

« En ayant recours aux entreprises du secteur du travail adapté et protégé les Caisses d'Épargne soutiennent l'emploi de personnes en situation de handicap. »

EXEMPLES DE PRESTATIONS

- Collecte et recyclage du papier et autres déchets
- Vidéocodage des chèques
- Services de traiteur
- Marketing téléphonique
- Nettoyage des distributeurs automatiques
- Entretien des espaces verts

* Sont considérés comme des fournisseurs locaux ceux dont l'adresse de facturation est sur le territoire de la Caisse d'Épargne concernée.

LA DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES

→ Quels produits acheter ?

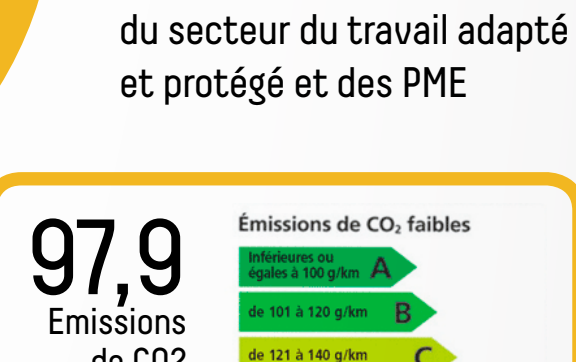
- produits solidaires
- produits à faible impact environnemental

→ Sur quels critères les fournisseurs sont-ils sélectionnés ?

- performance RSE
- approche en coût complet, qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie du produit ou de la prestation
- politique active en direction du secteur du travail adapté et protégé et des PME

→ Quel comportement vis-à-vis des fournisseurs ?

- délais de paiement
- transparence des procédures de sélection
- équité de traitement
- éthique et déontologie
- relations durables et équilibrées



Repères

2010 → signature de la charte « Relations fournisseur responsables » par le Groupe BPCE

→ lancement de la démarche PHARE pour développer les achats du secteur du travail adapté et protégé

2013 → lancement de la démarche d'achats responsables Agir

→ adhésion à Pacte pour développer les relations avec les PME

2015 → la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne reçoivent le Label relations fournisseur responsables

Charte
RELATIONS FOURNISSEUR
RESPONSABLES

Pour en savoir plus :

